

Question écrite de M. Roberto Broggin, du 11 avril 2001: «Aménagement de la cour publique de l'îlot 13 des Grottes (proposition N° 238) voté le 21 avril 1998».

- Où en sont les travaux d'aménagement des cours intérieures, la cour intérieure étant multiple?
- La somme votée (amendée à 870 000 francs) est-elle dépensée, et comment?
- Que fait le panneau d'information de la Ville aperçu ce jour, le 11 avril 2001, dans le trou du chantier du 11-13 de la rue des Gares?
- Y aura-t-il un bouquet et une inauguration à 5000 francs (initialement 17 000 francs) et, dans l'affirmative, quand?